



Édito

Manque d'anticipation, manque de transparence...La politique de Jean-Michel Blanquer face à cette crise sanitaire est toujours aussi opaque et les personnels gèrent au mieux avec des moyens qui seront encore en baisse à la rentrée prochaine.

Le directeur général de la santé a indiqué, dès le 3 janvier, que les variants du SARS-CoV-2 « toucheraient » davantage les jeunes. Depuis une semaine, on constate un rebond de la contamination dans les établissements scolaires.

Lors de la conférence de presse du 27 mars, le ministre n'a pas fait d'annonces susceptibles d'enrayer cette contamination. Hormis la fermeture des classes dans les établissements à partir d'un-e élève positif-ve dans les zones vulnérables, toujours pas de demi-jauge obligatoire dans les collèges ce qui serait un bon moyen pour éviter le brassage.

Si la CGT Éduc'action s'est prononcée pour le maintien de l'ouverture des écoles, collèges et lycées, il faut, en revanche, que toutes les mesures soient prises pour assurer la sécurité des personnels et des élèves, pour éviter de transformer les établissements scolaires en foyers de contamination. Cela implique une campagne massive de tests gratuits et l'abandon de l'exigence mesquine de faire payer un euro aux personnels et aux familles, des masques chirurgicaux gratuits pour les élèves et les personnels, une campagne de vaccination, des recrutements massifs immédiats de personnels pour permettre le travail en effectifs réduits et la distanciation physique dans les cantines...

La CGT Éduc'action soutient les équipes mobilisées sur le terrain. Elle exige que toute demande de leur part de dédoublement des classes soit mise en œuvre, que les élèves des classes de primaire sans enseignant-es ne soient plus réparti-es dans les autres classes et qu'un recrutement massif de personnels soit immédiatement lancé.

Partout où la situation sanitaire l'exige, la CGT Éduc'action appelle les personnels à se réunir en assemblée générale pour établir leurs revendications et à utiliser leur droit de retrait s'ils estiment leur santé mise en danger. Elle rappelle qu'un préavis de grève est déposé pour couvrir l'ensemble des personnels.

Pendant ce temps, le ministre continue de distiller ses mesures qui accentuent une hiérarchisation à tous les degrés. Le projet de loi Rihlac est significatif de ce point de vue. Il instaure une autorité fonctionnelle à des directeurs et directrices, ce qui ne répond en rien à leur détresse : ces collègues demandent, avant tout, des décharges de direction et des emplois d'aide administrative.

La loi de transformation de la Fonction publique détricote le statut des personnels et leurs missions de service public. Au premier rang de ces services publics se trouvent la Santé et l'Éducation. Après un an de crise sanitaire, alors que ces services ont montré leur rôle, pourtant indispensable dans la période, rien n'a été fait pour améliorer leur fonctionnement et les conditions de travail des personnels !

De plus, la précarité s'est accrue dans toute la Fonction publique et touche, en tout premier lieu, les femmes: 67 % des contractuel-les dans la FP sont des femmes et elles occupent 70% des 10 % des postes les moins rémunérés. Dans notre secteur, AED, AESH ou autres catégories de non-titulaires sont aussi en première ligne et se sentent pourtant méprisé-es par le ministère : aucune perspective d'amélioration de leur situation, qu'elle soit financière et/ou statutaire.

C'est pourquoi, la CGT Éduc'action s'inscrit pleinement dans la campagne
« Pour la Fonction publique :
10% maintenant ! ».

**Le 06 avril 2021, toutes et tous en grève pour
exiger des Services publics de qualité, la
préservation de nos statuts, dans l'Éducation
comme partout ailleurs.**

**Le 08 avril, la CGT Éduc'action appelle à la
grève les personnels AESH.**